

Conditions générales de NautaDutilh Avocats Luxembourg S.à.r.l.

1er janvier 2019

Les présentes conditions générales s'appliquent lorsque vous collaborez avec NautaDutilh Avocats Luxembourg S.à r.l. (« NautaDutilh »).

Application

1. Les présentes conditions générales s'appliquent à toute mission confiée par un mandant (« Client ») à NautaDutilh et à toute autre prestation de service fournie par NautaDutilh.
2. Il peut uniquement être dérogé par écrit aux présentes conditions générales.

Rapport juridique avec NautaDutilh à titre exclusif

3. Toutes les missions sont acceptées exclusivement par NautaDutilh et tous les services sont exécutés exclusivement par NautaDutilh, nonobstant toute autre intention.
4. Les tiers ne peuvent pas revendiquer de droits au sujet de services fournis par NautaDutilh à un Client.

Honoraires et facturation

5. Sauf convention contraire, NautaDutilh facture ses services sur la base des heures réalisées, aux taux horaires en vigueur, majorés de 6 % destinés à couvrir les frais généraux de bureau et les frais spécifiques encourus dans l'exécution d'une mission.
6. NautaDutilh établit une facture mensuelle. Le délai de paiement est de 30 jours après la date de la facture.

Responsabilité

7. Une faute ou négligence commise dans le cadre d'une prestation de service engage uniquement la responsabilité de NautaDutilh. Cette responsabilité se limite au montant payé par l'assurance en responsabilité souscrite par NautaDutilh, majoré de la franchise prévue dans cette assurance. Pour plus d'information, voir : www.nautadutilh.com/en/attestation_assurance.pdf
8. Si l'assureur n'intervient pas, la responsabilité totale de NautaDutilh est limitée à 2.000.000 EUR.
9. La responsabilité des personnes liées à NautaDutilh n'est en aucun cas engagée. La notion de « personnes liées à NautaDutilh » recouvre, au sens des présentes conditions générales tous les anciens, actuels et futurs (a) actionnaires directs ou indirects de NautaDutilh (« associés »), (b) toute autre entité liée à NautaDutilh ou à ses associés dans le cadre d'un groupe, d'une holding, d'une relation de travail ou d'un plan de retraite, (c) les employés, conseillers, administrateurs, stagiaires, intérimaires et travailleurs indépendants. Les personnes liées à NautaDutilh (ainsi que leurs ayants droit) peuvent également se prévaloir de ces conditions générales.
10. Le droit à réparation prend fin automatiquement trente-six mois suivant la date à laquelle la partie contractante a découvert ou aurait raisonnablement dû découvrir l'existence de l'évènement qui se trouvait à l'origine, directement ou indirectement, des dommages pour lesquels NautaDutilh serait responsable. Ce délai s'applique aussi lorsque la réparation a été demandée sur le fondement d'un droit repris ou acquis d'un tiers.

11. Le Client garantit NautaDutilh et les personnes liées à NautaDutilh contre toute action émanant de tiers, pour laquelle la responsabilité de NautaDutilh est limitée en vertu des articles 7 et 8. Cette garantie inclut également les frais y afférents.

Intervention de tiers

12. NautaDutilh peut faire appel à un tiers pour compte du Client et aux conditions fixées par ce tiers. NautaDutilh peut accepter ces conditions, y compris une éventuelle limitation de responsabilité, au nom du Client. NautaDutilh n'est pas responsable des fautes ou négligences commises par ce tiers dans l'exécution de ses services.

Fonds de tiers

13. NautaDutilh peut détenir des fonds appartenant à ses Clients ou à des tiers et les déposer dans une banque de leur choix. Sa responsabilité n'est pas engagée si cette banque ne remplit pas ses obligations.

Vie privée, protection des données et conformité

14. Toute communication électronique, y compris le courriel électronique, équivaut à une communication écrite. Le client accepte que NautaDutilh utilise des moyens de communication et des services de stockage de données numériques. La responsabilité de NautaDutilh n'est pas engagée pour les dommages résultant de leur utilisation.

15. NautaDutilh est légalement tenue de s'assurer de l'identité de ses Clients et de signaler les activités suspectes aux autorités, sans en informer le Client. Les structures fiscales potentiellement agressives mises en œuvre à compter du 25 juin 2018 doivent être déclarées aux autorités fiscales à partir de 2020. Pour plus d'informations, voir : www.nautadutilh.com/en/legal-information.

16. NautaDutilh traite les données à caractère personnel de ses Clients et des personnes qui y sont employées, en vue d'assurer un service optimal et de satisfaire à ses obligations légales. Pour plus d'informations, voir : www.nautadutilh.com/fr/politique-en-matiere-de-vie-privee-cookies

17. NautaDutilh conserve les dossiers électroniques ou sous format papier pendant un délai de huit ans au minimum, à dater de la dernière communication substantielle avec le Client ou de sa dernière facture relative au dossier en question. À l'issue de ce délai, NautaDutilh est autorisée à détruire ces dossiers.

Règles professionnelles

18. Les prestations des avocats et des conseillers fiscaux de NautaDutilh sont soumises à leurs règles professionnelles respectives notamment en matière de responsabilité et de résolution de plaintes et de litiges. Pour plus d'informations, voir : www.nautadutilh.com/fr/legal-information

Droit applicable et tribunaux compétents

19. Le droit luxembourgeois s'applique à toutes les relations juridiques avec NautaDutilh.

20. Tout litige est soumis, en première instance, à la compétence exclusive des tribunaux de la ville de Luxembourg.